



Fiche de poste

Fonction : Assistant(e) de service social

Catégorie : Assistant de service social – cat A	Ouvert aux contractuels : oui
Localisation : Crous Aix Marseille Avignon	

Environnement

Le CROUS de l'académie d'Aix Marseille Avignon, établissement public administratif régi par le décret n° 2015-652 du 29 juillet 2016 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'éducation, accompagne la vie étudiante dans les 4 départements des Bouches du Rhône (13), Vaucluse (84), les Hautes-Alpes(05) et les Alpes de Haute Provence (04) qui composent l'académie.	
Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions du Crous	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale collective, actions culturelles
Missions du service social	Aider les étudiants en formation initiale (L-M-D) à s'insérer dans leur parcours d'études et appréhender dans les meilleures conditions l'apprentissage de leur autonomie. Contribuer par son action à la réduction des inégalités sociales.

Poste

Fonction	ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL (diplôme d'état DEASS)
Description du poste	<p>Sous l'autorité de la Conseillère technique, l'assistant(e) de service social a pour principales missions :</p> <p>L'accueil, l'information et l'accompagnement social des étudiants afin de leur permettre de s'adapter aux spécificités de la vie universitaire et, à plus long terme, de s'insérer dans la vie professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- accueillir, conseiller et accompagner les étudiants par une prise en charge individuelle ; évaluation de la situation, élaboration de plans d'aide négociés, orientation vers les organismes appropriés, information sur l'accès aux droits,- connaître les dispositifs et les droits sociaux relatifs aux étudiants rencontrant des problèmes spécifiques (situation de handicap et droits des étudiants étrangers) et des jeunes en général (fond d'aide aux jeunes...)- rédiger des notes et des évaluations sociales,- instruire les dossiers de demande d'aide financière relatifs aux dispositifs internes et externes- participer aux différentes commissions et aux réunions,- rendre compte à la conseillère technique des difficultés rencontrées par les étudiants.

	<p>Apporter conseil et expertise à l'institution des conditions de vie des étudiants et participer ainsi à la politique sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la recherche de réponses institutionnelles et hors institution, - participer à la vie de l'équipe et du service, rendre compte des rencontres et réunions, - initier et développer des actions de prévention et d'informations collectives afin de sensibiliser, informer sur des problèmes ayant un retentissement social. <p>L'assistant(e) social bénéficie d'une autonomie technique dans le cadre de ses responsabilités professionnelles. Il/elle doit cependant tenir compte des règles hiérarchiques et participer aux actions prioritaires fixées par le service.</p> <p>Ses interventions s'effectuent selon les règles déontologiques qui régissent la profession (secret professionnel).</p>
<p>Qualités requises</p>	<p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser les difficultés exprimées ou implicites à partir d'entretiens professionnels individualisés - Contribuer à résoudre ces difficultés en mettant en œuvre les dispositifs propres à l'établissement et aux partenaires - Réactualiser ses connaissances administratives et législatives - Engager des interventions de médiation - Réagir avec efficacité aux situations d'urgence - S'impliquer dans le tutorat et la formation de stagiaires - Contribuer à établir et maintenir un réseau pertinent de partenaires institutionnels (CROUS, Etablissements de formation, CAF, CPAM, collectivités ...) - Connaître le système éducatif et ses enjeux - Savoir utiliser les outils informatiques mis à disposition (bureautique, messagerie, logiciel métier...) - Participer à des actions collectives - Être disponible - Savoir être réactif <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'écoute et de disponibilité - Travailler en équipe - Sens de l'initiative - Qualité d'adaptation - Curiosité intellectuelle - Sens relationnel - Maîtrise de soi - Diplomatie
<p>Conditions particulières</p>	<p>Déplacements et permanences possibles dans l'académie d'Aix Marseille Avignon</p>
<p>Conditions financières</p>	<p>Indice de la fonction publique</p>



Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, doivent parvenir par la voie hiérarchique, à : marie.baert@crous-aix-marseille.fr

Adresse postale : Crous, 31 avenue Jules Ferry 13100 Marseille

Pour toute information complémentaire sur le poste, contactez la CTSS asatory@crous-aix-marseille.fr